



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Protocole santé mentale des élèves « Du repérage à la prise en charge »

2d degré

Description	Qui	Comment
Repérer		
<p>Des comportements, paroles ou actes peuvent être des signes de mal-être et de souffrance psychique chez un élève. Il est important de repérer ces signes et de les signaler, particulièrement s'ils sont durables.</p> <p>Un signe isolé ne présage pas d'une souffrance psychique, mais s'il inquiète, il est important d'alerter.</p>	<p>L'ensemble des personnels de l'établissement</p> <p>Les familles</p>	<p>Voir annexe : grille de repérage des signes visibles en milieu scolaire qui alertent</p>
Alerter		
<p>Si des signes alarmants sont décelés chez un élève, il est conseillé d'en alerter les professionnels de l'équipe ressource de l'établissement scolaire. Une prise en charge précoce et adaptée évite des complications.</p> <p>Le regard pluri- catégoriel sur une situation est un levier d'action.</p>	<p>L'ensemble des personnels de l'établissement</p> <p>Les familles</p>	<p>Professionnels à alerter :</p> <p>Noter l'emploi du temps des professionnels ressources EN et les coordonnées de contact : infirmiers, assistants de service social, psychologues de l'EN, médecins.</p> <p>En cas de risque suicidaire et/ou de danger perçu pour l'élève et en l'absence des professionnels ressources de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir la famille • Composer le 3114 ou le 15 (SAMU) pour avis et/ou intervention • Alerter le chef d'établissement
Évaluer		
<p>À partir de l'alerte, la situation de l'élève est étudiée par l'équipe ressource référente de l'établissement afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier précisément le problème rencontré par l'élève et les signes qui durent, se répètent ou se cumulent, - d'évaluer la gravité de la situation - de proposer une orientation vers un autre professionnel si nécessaire. 	<p>L'équipe de professionnels ressource EN de l'établissement :</p> <p>Infirmiers, assistants de service social, psychologues EN, médecins</p>	<p>L'équipe de professionnels ressource :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se réunit pour étudier et évaluer la situation de l'élève, chacun selon ses compétences professionnelles • Échange dans le même temps avec l'élève et sa famille, et la personne ayant donné l'alerte afin de comprendre la situation, • Propose des suites à donner, assurer un suivi en interne ou orienter en externe si nécessaire.

Adresser		
<p>En fonction de la situation et de la disponibilité des professionnels de santé, de service social et des psychologues EN référents de l'établissement, l'équipe ressource peut proposer, en accord avec l'élève et sa famille, d'une orientation en interne ou en externe, notamment par le médecin traitant.</p>	<p>Professionnels de l'équipe ressource de l'établissement</p>	<p>L'équipe ressource peut faciliter la prise de rendez-vous avec l'élève et sa famille, exposer la situation et éventuellement les accompagner sur la nécessité de soins.</p> <p>Le lien est fait avec le médecin traitant par la famille, en appui de l'équipe ressource.</p>
Assurer un suivi		
<p>Il ne s'agit pas d'un suivi médical mais plutôt d'un suivi de la situation de l'élève en termes d'attitude, de résultats scolaires, de relationnel, etc. Il est important de rester vigilant à tout nouveau signe de souffrance psychique tout en veillant à respecter la confidentialité des informations médicales de cet élève.</p>	<p>Tout personnel de l'établissement, notamment l'équipe enseignante de la classe de l'élève concerné, les personnels de vie scolaire, les personnels sociaux et de santé, et Psychologues EN</p> <p>Famille</p>	<p>L'équipe ressource peut:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partager certaines informations dans l'intérêt de l'élève, et avec son accord et celui de ses responsables légaux, avec l'équipe éducative pour vigilance; • Prévoir des points réguliers avec l'équipe pédagogique, le professeur principal...

La question de la confidentialité

De la phase de repérage à la phase de suivi, dans le respect de la confidentialité et de l'intérêt de l'élève, l'équipe ressource peut partager des informations à l'équipe pédagogique afin de porter une attention particulière à cet élève et de prévenir toute complication de sa situation.

Annexe : grille de repérage des signes pouvant alerter sur une souffrance psychique : attention : un faisceau de signes constatés, verbalisés ou rapportés (et non un signe isolé)

Les professionnels ressources EN (infirmiers, assistants de service social, médecins, psychologues EN) assureront une évaluation plus approfondie avec l'élève et sa famille pour une orientation et une prise en charge adaptées

Vous avez l'impression que l'élève a des difficultés concernant le ou les domaines suivants :	
Affectif/émotionnel /cognitif	Tristesse, agitation, angoisses, instabilité, nervosité, agressivité, difficultés de la concentration et de l'attention, de mémorisation, ...
Alimentaire (comportement)	modifications de l'appétit, perte de poids ou prise de poids visibles, ne se rend plus au restaurant scolaire, modification de la composition du plateau repas,...
Comportemental	difficultés verbalisées à faire face au quotidien (se rendre à l'école, prendre le bus..), isolement, mutisme, agressivité envers les autres ou lui-même, actes de violence, bagarres, modification constatée de son attitude et/ou de sa relation aux autres, propos inquiétants, y compris révélés dans une copie et sur les réseaux sociaux (idées de mort, idées suicidaires,...), actes de vols et/ou de vandalisme, cumul de sanctions, conduites harcelantes envers autrui, passages à l'acte suicidaire, changement de tenue vestimentaire
Consommation constatée et préoccupante	tabac, alcool, médicaments, cannabis, usage des écrans ...
Scolaire	absentéisme, retards fréquents, baisse marquée des résultats scolaires ,refus scolaire, évitement de certains cours, situations répétées d'échecs (aux évaluations, contrôles continus) ...
Somatique	Plaintes-fréquentes de douleurs multiples (maux de tête, douleurs abdominales, traumatismes physiques à répétition, ...), passages fréquents aux toilettes, à l'infirmerie, en dehors de pathologies et d'aménagements identifiés, marques de scarifications visibles, ...
Sommeil	somnolence en journée, fatigue récurrente verbalisée, cauchemars, ...